Département de l'**Eure** **SÉANCE 8 DU 01/12/2026– DB07**
Arrondissement des **ANDELYS**
Canton de **LOUVIERS - NORD**
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 26 novembre 2026
Date d'affichage : le 26 novembre 2026
Nombre de conseillers : en exercice : 15
Présents : xx
Votants : xx
Dont pouvoir (s) : xx

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX LE 01 DÉCEMBRE A 20 HEURES 30, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI À LA SALLE DU CONSEIL, EN SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, MAIRE.

ETAIENT PRÉSENTS: MESDAMES ET MESSIEURS JÉRÔME BOURLET DE LA VALLÉE, LAETITIA SANCHEZ, ANNE BERICHI, FREDERIC BESNARD, JEAN-LUC ENJALBERT, LAURA VOLLAIS, PHILIPPE LAMOT, ELODIE PAILLER, SYLVIE PAUTHIER, MAXIME LECARDINAL, SOPHIE FONTAINE, BERNARD LEBOEUF, DANIEL JUBERT, CHANTAL QUERNIARD, ELODIE DESABAYE.

POUVOIRS DE:

ABSENT-E-S EXCUSÉ-E-S:

FORMANT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: ANNE BERICHI

OPÉRATION DE RÉNOVATION/AMENAGEMENT/MISE AUX NORMES PMR DU CABINET INFIRMIER À SAINT PIERRE DU VAUVRAY : DEMANDES DE CONCOURS PUBLICS

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a adopté le 4 novembre 2026 la délibération n°03 relative à la location d'un espace d'environ 23.7 m² à des fins d''exercice d'une activité d'infirmière libérale dans la mairie située au 29 grande rue.
Ce projet permet également de remettre en exploitation des surfaces bâtimentaires inutilisées et cet investissement irriguera la commande publique de notre collectivité. L'investissement public constitue en France 70% de l'investissement total et soutient l'économie de notre territoire.

Afin de pouvoir accueillir les patients à partir du 1er janvier 2027 puis courant 2027 des personnes à mobilité réduite (PMR), des travaux de rénovation/aménagement/mise aux normes PMR sont nécessaires dans le cadre d'un ERP, établissement recevant du public.

Dans le cadre de la réaffectation de ce local, une mission d'architecte est nécessaire afin de pouvoir constituer un dossier technique qui servira au dépôt d'un permis de construire.

Le cabinet d'architecte E. COME, basé à Rouen (76) conseillé par les services de l'Agglomération Seine-Eure, a été sollicité ; il a proposé le devis ci-joint d'un montant total de **2900.00€ HT** comprenant la phase de relevés (plans), la phase Avant-Projet (PMR) et le dossier du permis de construire.
Ce montant sera intégré dans les demandes de concours publics dès lors que les travaux seront réalisés :

FDC DROIT COMMUN SOLLICITE : 1450.00 € HT
Reste à charge de la commune : 50% soit : 725.00 € HT

Par ailleurs, pour réaliser ces travaux, les trois propositions suivantes ont été réceptionnées et sont soumises à l'appréciation du conseil municipal :

Société 1 : DP CONSTRUCTIONS – HEUDEBOUVILE (27)
Type de prestation : rénovation/aménagement/mise aux normes cabinet
Total investissement : 25561.00 € HT soit 30673.20 € TTC
FDC DROIT COMMUN SOLLICITE : 12780.50 € HT
Reste à charge de la commune : 50% soit : 12780.50 € HT

Société 2 : LMP LEMARIOUX – LE VAUDREUIL (27)
Type de prestation : rénovation/aménagement/mise aux normes cabinet
Total investissement : 22036.58 € HT soit 26443.90 € TTC
FDC DROIT COMMUN SOLLICITE : 11018.29 € HT
Reste à charge de la commune : 50% soit : 11018.29 € HT

Société 3 : T2AE - LE VAUDREUIL (27)
Type de prestation : rénovation/aménagement/mise aux normes cabinet
Total investissement : 24553.35 € HT soit 29045.22 € TTC
FDC DROIT COMMUN SOLLICITE : 12276.67 € HT
Reste à charge de la commune : 50% soit : 12267.68 € HT

Ces financements prévisionnels sont susceptibles d'être modifiées dans la mesure où le Pacte Financier et Fiscal 2026-2032 de l'Agglomération Seine-Eure est toujours en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec xx voix POUR, xx voix CONTRE et xx Abstention(s) :

- Valide le devis de l'architecte E COME d'un montant de 2900.00€ HT ;
- Adopte le projet numéro .... (société .....) pour un montant de .....€ TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise .....
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les fonds de concours droit commun auprès de l'Agglomération Seine-Eure
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les concours publics auprès du département de l'Eure dans le cadre du programme « Mon Village, mon amour » en 2027
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à ce projet.

Pour extrait certifié conforme au registre.

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY 27430

Jerôme BOURLET DE LA VALLÉE

Maire

Monsieur le maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du

contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :

BROUILLON